

été 2013: dès les premières chaleurs, un numéro de téléphone pour les Lausannois

Le plan «canicule» est réactivé cette année du 1^{er} juin au 31 août, selon les décisions du Département de la santé et de l'action sociale. L'opération, menée par la Ville de Lausanne depuis 2010 sur mandat cantonal, offre à nouveau un dispositif de visite auprès des personnes âgées afin de prévenir les atteintes à la santé en cas de chaleur accablante et prolongée.

Depuis plusieurs années, le Canton de Vaud délègue aux communes, en raison de leur proximité avec la population, la mission de mettre en place un dispositif d'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des problèmes sanitaires en cas de canicule. Sont concernées en particulier les personnes âgées de plus de 75 ans, ou souffrant d'une affection chronique, vivant seules à leur domicile et non suivies par un Centre médico-social (CMS). Depuis 2010, la Ville de Lausanne a sensibilisé la population, identifié les personnes à risque et organisé une veille par l'intermédiaire d'un réseau de visiteurs formés et compétents (assistants de sécurité publique, au besoin protection civile et sapeurs-pompiers volontaires).

Jusqu' au 31 août 2013, les Lausannois de plus de 75 ans peuvent contacter – personnellement ou par le biais d'un membre de la famille – le **numéro gratuit**

0800 808 808

destiné exclusivement aux habitants de la commune de Lausanne. Lors de leur appel, leur demande sera enregistrée et elles pourront bénéficier d'une visite à domicile en cas de vague de chaleur avérée et décrétée par les autorités. Les visiteurs seront clairement identifiables par un badge.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, tél. 021 315 42 00
- Marc-André Marchand, chef opération DIAM, tél. 021 315 31 70

Lausanne, le 18 juin 2013